

Cahier des parents 2023



Bonjour à vous chers parents et enfants !

Notre équipe d'animateurs jeunes, dynamiques et qualifiés, travaille à la mise en place de nouvelles activités afin de faire vivre à vos enfants un été inoubliable. Plusieurs activités leurs seront proposées sous le thème « Voyage dans l'espace avec nous! ».

Si vous choisissez d'inscrire vos enfants c'est que vous acceptez de suivre les règles et procédures établies par le terrain de jeux et vous sensibiliserez vos enfants aux mesures mises en place.

Veuillez prendre connaissance du document en entier, il vous informera sur le déroulement du terrain de jeux en général. Ce présent guide vise à répondre à vos interrogations. Nous demeurons disponibles pour répondre à vos questions.

En espérant compter vos enfants parmi nous cet été

Mathias Turcotte (Toad)

Coordonnateur

418 882-5130

Terrain de Jeux Saint-Isidore

<https://www.facebook.com/tdjisidore/>

loisirs@saint-isidore.net

tdjsaint-isidore@outlook.com

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1- Clientèle

Enfant de **Saint-Isidore** de 5 ans et jusqu'à l'âge de 12 ans.

Nous aurons un nombre limité de places, ce sera selon l'ordre d'inscription. Une fois le nombre maximal d'inscriptions atteint, vous pourrez continuer de vous inscrire et serez placé sur une liste d'attente.

2- Horaire / tarification

Terrain de jeux

Lundi au vendredi de 9 h à 16 h.

Du lundi 26 juin au vendredi 11 août. *Pas d'activité le vendredi 30 juin.

| | |
|---------------------|------------------------|
| Semaine 1 | 40 \$ /3 jours |
| Semaines 2-3-4 et 7 | 50 \$ /4 jours |
| Semaines 5 et 6 | Spécial 50 \$ / 5jours |

Il n'y a pas de service de garde d'offert le mercredi lorsque votre enfant n'est pas inscrit à la sortie.

Un rabais de 5\$ / semaines s'applique pour le 2^e enfants et les suivants.

Advenant le cas où des événements hors de notre contrôle surviennent, nous gardons 3 journées que le terrain de jeux pourrait fermer, sans remboursement. Si une telle situation se produisait nous vous en informerons sur la page Facebook du terrain de jeux dès 6 h 30 le matin.

Service de garde

Matin de 7 h à 9 h

Après-midi 16 h jusqu'à 17 h 30.

| | |
|--|-------|
| Par période | 3 \$ |
| Par semaine / matin ou soir | 15\$ |
| Par semaine / matin et soir | 30 \$ |

3- Lieux

Les activités du terrain de jeux se déroulent au parc de l'aréna.

Pendant l'expo agricole du bassin de la Chaudière, du **lundi 17 juillet au lundi 25 juillet** inclusivement, le terrain de jeux se déroulera au **Centre multifonctionnel**, 101, rue des Aigles. Les animateurs attendront vos enfants dans le parc école ou dans le centre multifonctionnel selon la température.

Il se pourrait également que votre enfant se déplace à pied dans le village de Saint-Isidore pour se rendre faire des activités au Centre multifonctionnel ou encore dans les différents parcs extérieurs du village.

4- Repas et collations

Tous les enfants doivent apporter une collation pour la matinée, une pour l'après-midi et un repas **froid** pour le dîner, aucun four micro-onde ne sera mis à la disposition des enfants cet été. Nous vous demandons votre collaboration afin **de ne pas mettre d'aliments contenant des noix ou arachides et des fruits de mer dans les collations et dans le dîner** de vos enfants.

5- Matériel à prévoir pour cet été

Il est très important pour les enfants d'avoir tout le matériel nécessaire pour la journée de terrain de jeu.
NE SURTOUT PAS OUBLIER LA BOUTEILLE D'EAU.

Pour participer au terrain de jeux votre enfant aura besoin de :

- | | | |
|-------------------------|----------------------|--------------------------|
| ✓ Chapeau | ✓ Vêtements de pluie | ✓ Collations |
| ✓ Espadrille | ✓ Crème solaire | ✓ Maillot de bain |
| ✓ Vêtements de rechange | ✓ Repas froid | ✓ Serviette de plage |
| | | ✓ Bouteille d'eau |

Il est très important d'identifier tous les effets personnels de votre enfant sans exception afin d'éviter les pertes. Malgré tout, si tel est le cas, soyez avisés que tous les objets perdus identifiés comme tel seront exposés sur une table. L'équipe du *Terrain de jeux de Saint-Isidore* n'est pas responsable des objets volés, brisés ou égarés.

6- Ateliers offerts par nos partenaires

Cet été, le terrain de jeux offrira en partenariat avec l'école de danse MOVE des ateliers de gymnastique et hip-hop. Les activités se dérouleront le lundi matin au coût de 10 \$ / semaine / atelier : les 26 juin, 3, 10 et 17 juillet.

1. **Gymnastique** - 9 h 15 à 10 h 15
2. **Hip-Hop** - 10 h 30 à 11 h 30

Selon le nombre d'inscriptions il se peut qu'un seul atelier soit offert et que les groupes soient jumelés. Nous vous en informerons si c'est le cas.

Les ateliers sont également offerts aux enfants de 5 à 12 ans qui ne participent pas au terrain de jeux.

7- Spécialisations

Vous pourrez inscrire votre enfant à des semaines ayant des spécialités. Chaque spécialité est proposée pour deux semaines, l'inscription sera tout de même possible pour une seule semaine. Lors de l'inscription si vous inscrivez votre enfant à une semaine avec spécialisation, inscrivez-le seulement à cette dernière. Les spécialités sont les suivantes:

- 1- Semaines d'**anglais** avec madame Danielle Kaymore : 31 juillet au 11 août (semaine 6 et 7) pour les enfants de 8 à 12 ans.
Les participants vivront des activités de terrain de jeux entièrement en anglais. Ils développeront du vocabulaire sur plusieurs thèmes des activités de tous les jours et le plaisir sera toujours au rendez-vous. Le coût de la sortie de la semaine 7 est inclus. Ne sélectionner pas la sortie pour cette semaine. Nous l'ajouterons une fois votre inscription confirmée.
- 2- Semaines **basket, volley et tennis** avec Madame Kathy Tremblay : 10 au 14 juillet (semaine 3) et du 14 au 18 août (Il n'y a pas de terrain de jeux régulier). Pour les enfants de 10 à 14 ans.
En avant-midi les enfants auront des activités reliées au basket et en après-midi ils toucheront à différentes disciplines sportives, tennis, volleyball et surprises...
*Les enfants inscrits à la spécialisation Basket ne participent pas à la sortie de la semaine 3.

Tarif (pour les deux spécialisations) : 175 \$ pour la première semaine. Le tarif de toutes les semaines additionnelles pour les enfants d'une même famille est de 150 \$.

8- Sorties

Pour participer aux sorties, les enfants doivent être inscrits en ligne sur la plateforme *Sport plus*. L'inscription se fait au moment de l'inscription au terrain de jeux en mai. Il peut arriver que pour certaines sorties les places soient limitées, ce sera le premier inscrit. Il n'y a pas de terrain de jeux régulier offert lors des journées de sorties. Lors des sorties les enfants devront porter le chandail du terrain de jeux ou un chandail vert. Possibilité d'acheter le chandail du terrain de jeux.

| Dates et tarifs des sorties | | | |
|-----------------------------|------------|---------------------|-------------|
| Semaine | Date | Sortie | Tarif/jeune |
| 1 | 28 juin | Camping lac Georges | 24 \$ |
| 2 | 05 juillet | Éco-Parc | 26 \$ |
| 3 | 12 juillet | Récré-O-Fun | 26 \$ |
| 4 | 21 juillet | Expo | à venir |
| 5 | 9 août | bunker des sciences | 22 \$ |

1. Camping Lac Georges

Nous nous rendons au camping lac Georges. Situé à Val Alain, il offre des installations tout simplement splendides. Les enfants auront l'opportunité de profiter de la piscine avec glissade d'eau, de la plage, d'une partie de mini-putt, du module pour enfant et autres. Nous dînerons sur place.

2. Éco-Parc

Le retour d'un classique, l'Éco-Parc a su charmer le cœur des enfants. Grâce à ses nombreuses glissades, sa plage, son lac, sa piscine à vague ou encore son fameux bateau pirate, chaque enfant y trouvera du plaisir. Nous dînerons sur place.

3. Récré-O-Fun

Comme l'indique son nom, cette sortie promet un fun sans précédent. Les enfants pourront profiter des différents modules de jeux et laisser faire leur imagination pour s'amuser entre amis. Nous dînerons sur place.

4. Expo

En lieu du 41ème exposition agricole de St-Isidore, les enfants se rendront sur le site à pied. Il y aura de multiples activités organisées en plein air telles que des jeux gonflables, des petits animaux, un spectacle et plusieurs autres.

5. Bunker des sciences

Les jeunes auront la chance de devenir de véritables scientifiques pour l'espace d'un atelier. Ce dernier durera 2 heures au total et sera adapté pour chaque groupe d'âge. Nous aurons par la suite la chance de pique-niquer au quai Paquet et d'apprécier la fabuleuse vue. Les enfants pourront ensuite profiter du parc et des jeux d'eau.

- Le lundi précédent la sortie plus d'informations vous seront transmises sur les heures d'arrivée et de départ. Ainsi que le matériel à prévoir pour participer à l'activité. Suivez la page [Terrain de Jeux Saint-Isidore | Facebook](#).

9- Plan d'intervention et mesures disciplinaires

Soyez avisés que le jugement des membres de l'équipe du Terrain de jeux entre en ligne de compte quant à l'application des règlements mentionnés ci-dessous. La gravité des gestes et/ou paroles de l'enfant ont un impact direct sur l'étendue des conséquences qui seront appliquées par son animateur. Également, veuillez noter que pour tout incident jugé grave selon les standards de comportement présentés, l'animateur qui est intervenu est tenu de remplir un rapport d'incident relatant notamment les circonstances entourant l'incident, de même que les détails de son intervention.

Impolitesse répétée, manque de respect, injures, menaces verbales et physiques

- **1^{er}avertissement** : avertissement verbal de la part d'un membre de l'équipe d'animation.
- **2^{ème}avertissement** : L'enfant en question devra s'asseoir, réfléchir et présenter par la suite ses excuses à la personne offensée.
- **3^{ème}avertissement** : Le coordonnateur rencontrera personnellement l'enfant et discutera de la situation avec les parents et l'animateur de l'enfant.

Vol, bris des biens matériels ou d'autrui

- **1^{er}avertissement** : L'enfant doit rendre à son propriétaire le ou les objet(s) en question et lui présenter ses excuses. En cas de bris du matériel mis à la disposition de l'enfant par le terrain de jeux et en tenant compte des circonstances, l'enfant devra ou non rembourser le ou les objet(s) en question. Les parents de l'enfant seront avisés par son animateur. Veuillez noter que l'équipe du terrain de jeux de Saint-Isidore n'est pas responsable des bris ou vols des effets personnels appartenant à votre enfant.
- **2^{ème}avertissement** : S'il récidive, le coordonnateur rencontrera personnellement l'enfant et discutera de la situation avec les parents et l'animateur de ce dernier.

Violence physique et gestes à caractère sexuel

- **1^{er}avertissement** : Les enfants impliqués devront s'asseoir et réfléchir à leurs actes tout en se questionnant sur d'autres façons de régler leurs différends avec leurs pairs. L'animateur étant intervenu rencontrera séparément chaque enfant et discutera avec chacun d'entre eux des solutions qu'ils auront envisagées au cours de leur période de réflexion. Par la suite, sous la supervision du même animateur, les enfants présenteront à tour de rôle leurs excuses. Dans le cas de gestes à caractère sexuel, l'équipe du terrain de jeux se réserve le droit d'envisager l'expulsion temporaire de ou des enfants instigateurs de l'incident. Dans les deux cas, les parents des enfants concernés seront avisés par les animateurs.

Troubles de comportement

Si pour une quelconque raison un enfant devient une source non négligeable de conflits et un problème pour son animateur et si, après que le coordonnateur et l'animateur de l'enfant en question aient rencontré ses parents et discuté de la situation avec eux, nous ne constatons aucune amélioration notable dans son comportement, l'équipe du terrain de jeux se réserve le droit d'expulser d'abord temporairement, puis définitivement l'enfant en question. À cet effet, soyez avisés que dans un tel cas, le montant de l'inscription ne vous sera pas remboursé si votre enfant se voit expulsé après le 10 juillet conformément à notre politique de remboursement.

10- Maladies

Votre enfant doit demeurer à la maison s'il présente l'un des symptômes suivants : fièvre, vomissements, diarrhée, éruption cutanée non diagnostiquée, maladie infectieuse ou présence de parasites (poux). Si un enfant est souffrant au cours d'une journée d'activité, un responsable communiquera avec vous afin que vous veniez le chercher **immédiatement**.

11- Administration et entreposage des médicaments

Les membres de l'équipe du *Terrain de jeux* ne sont pas autorisés à distribuer, administrer ou entreposer les médicaments des enfants, peu importe leur nature, et ce, pour des raisons de sécurité et de responsabilité.

12- Modalités d'inscription

Inscription en ligne seulement. Ce sera premier inscrit pour les places disponibles. Les inscriptions débutent **le mercredi 19 avril** et se poursuivent jusqu'au **15 mai**. Après cette date, il sera encore possible de s'inscrire, s'il reste de la place mais des frais de retard de 20 \$ seront chargés. Des frais de 5 \$ s'appliquent automatiquement à l'inscription de chaque participant.

- Assurez-vous que vos coordonnées soient à jour sur le site *Sport Plus*.
- Choisissez d'abord les semaines de terrains de jeux ou de spécialisations auxquelles vous désirez inscrire votre enfant.
- Si vous avez besoin du service de garde sélectionnez le.
- Sélectionnez les sorties.
- Sélectionnez les ateliers offerts par nos partenaires.
- Sélectionner chandail

Si vous avez besoin d'aide, l'équipe du terrain de jeux sera disponible pour vous guider. Contactez-nous par courriel tdjsaint-isidore@outlook.com ou 418 882-5130.

13- Modes de paiement

Vous pouvez effectuer trois versements aux dates suivantes : un premier paiement se fera au moment de l'inscription, le 2^{ème} le 18 mai et le 3^{ème} le 22 juin.

- Directement en ligne par carte de crédit au moment de l'inscription sur la plateforme *Sport plus*. Les trois dates de paiements ont été programmées si vous choisissez cette option.
- Virement entre personne **ACCES D à Comité des loisirs :**

20106 - transit caisse / 815 - institution / 5020060 – folio (#compte).

Identifiez votre virement avec le nom de votre enfant.

- Par Chèque(s) au nom du Comité des loisirs de Saint-Isidore

Par la poste : **Terrain de jeux 2023**, 130, route Coulombe, Saint-Isidore (Québec) G0S 2S0

En personne : 128, route Coulombe Saint-Isidore (Québec) G0S 2S0

14- Politique de remboursement

Aucun remboursement d'inscription ne sera recevable au-delà du **7 juillet 2023**. Excepté pour les raisons suivantes :

Le comité des loisirs annule les activités

Dans le cas où un enfant serait malade ou un membre de sa famille.

Dans ces deux situations les familles seraient créditées dans leur compte *Sport plus* pour les activités auxquelles elles n'ont pas reçu de service.

J'ai pris connaissance de l'ensemble du cahier des parents. Je suis prêt à procéder
à l'

[INSCRIPTION EN LIGNE.](#)